

BULLETIN COMMUNAL

COLOMBIER 2025



NOUVELLE STATION D'ÉPURATION



Mesdames, messieurs, habitants de Colombier,

Il ne nous reste avec mon équipe municipale qu'une année complète, l'année 2025. En mars 2026 auront lieu de nouvelles élections. Nous allons travailler jusqu'au dernier jour, sachant que nous avons deux pistes forestières à terminer : le Lacat et la Brétière.

Cette année, il n'y aura pas de cérémonie pour les vœux du maire. Je pense qu'il serait souhaitable de remplacer cet évènement par une soirée ou un après-midi constructif sous forme de réunion publique pour anticiper l'avenir de notre village et de nos associations : avis à toutes les bonnes volontés.

Nous avons fait réaliser un diagnostic de sécurité par « Alpes Contrôles » pour définir les travaux électriques indispensables et obligatoires pour une remise aux normes de notre église (une partie du toit au dessus du cœur nécessite également une réfection). Nous allons solliciter le Conseil départemental, l'État et la Région pour d'éventuelles subventions. Notre souhait serait aussi de travailler sur le caveau des prêtres afin de le réduire et de libérer quelques concessions.

Une remise en état de nos routes, chemins ruraux sera effectuée au printemps suite aux inondations d'octobre.

Nous allons acheter comme je l'avais annoncé dans le mot du maire de l'an dernier un lopin de terre devant l'Escale du Pilat, pour en faire un parking et faciliter les accès des maisons proches. Suite à cette acquisition de parking, le conseil va étudier l'opportunité de racheter ou pas l'ancien restaurant Marsot dans l'esprit de transformer cette bâtisse, pourquoi pas en résidence seniors, avec pour le confort, une belle terrasse couverte côté sud.

Je terminerai cette page en remerciant Karine et Éric nos deux employés, l'ensemble du Conseil, toutes les personnes qui s'investissent sans compter.

J'ai bien sûr une pensée pour Georges Berne, pour tout ce qu'il a fait de bon, pour son bénévolat sans limites. Merci Georges.

Merci à vous tous. Bonne année 2025, santé, travail et beaucoup de réussite dans tous vos projets.

*Le maire,
Jean-Paul VALLOT*

INFOS UTILES



PAGE D'ACCUEIL - PAGES - AGENDA - ALBUM - CONTACT

Bienvenue



COLOMBIER SOUS PILAT

Ce site a pour objectif de vous présenter notre petite commune de Colombier. Vous y trouverez des informations pratiques, les informations touristiques et toute l'actualité.

Vous pouvez parcourir le site Colombier à l'aide des liens de navigations dans le menu.

Nous vous souhaitons une bonne visite et nous espérons que vous trouverez les informations que vous cherchez.

N'hésitez pas nous contacter par mail pour la mise à jour du site et la publication de vos événements mairie@colombier42.fr

Colombier est un village de 300 habitants situé entre Annoy et Saint-Étienne, culminant à 1430 m au cœur du parc régional du Pilat, dans le département de la Loire. Ses habitants s'appellent les Croquants.

Menu

Vie Communale & administrative

Infos pratiques / Commerces

Bonus de casse

Conseil municipal

Vie associative

Services municipaux

Tourisme et Patrimoine

Plans

MAIRIE

04 77 51 54 23 / mairie@colombier42.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi : 9h-12h & vendredi : 14h-17h

Permanences du maire

Mercredi : 10h-12h & vendredi : 14h-17h

les P.V. des conseils municipaux sont affichés en mairie et sur le

site web :

<https://colombier-pilat.e-monsite.com>

SECRÉTAIRE :

Karine Chapuis

MAIRE :

Jean Paul Vallot

06 20 91 61 74 / vallot.jp@gmail.com

ADJOINTS :

Gilles Galley

06 58 51 71 82 / mugil@orange.fr

Jérôme Gache

06 72 31 13 73 / jeromegache@laposte.net

AGENT TECHNIQUE :

Éric Faverjon

07 57 76 58 17 / eric.faverjon@nordnet.fr

SOMMAIRE

Mot du maire	2
Infos utiles	3
Côté déchets	4
Infos pratiques	5
Urbanisme / presse	6
État civil	7
Santé	8
Associations	9
Travaux communaux	10,11
Budget	12
Pilat	13
École	14
APEL / OGEC	15
Club des aînés	16
Pétanque / chasse	17
Acteurs locaux	18
Réjouissances 2024	19
Calendrier 2025	20

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Tarifs résidents (chauffage compris) :

* 300 € pour le week-end

* 200 € pour la journée

* 110 € la ½ journée

Tarifs non-résidents (chauffage compris) :

* 400 € pour le week-end

* 300 € pour la journée

* 210 € la ½ journée

Caution : 500 € dans les 2 cas

LOCATION DU TERRAIN DE LOISIRS ET BUVETTE

Résidents : 80 € / Autres : 100 €

CABINETS INFIRMIERS

Saint-Julien-Molin-Molette :

Émilie Gerey : 06 87 31 24 27 ; *Émilie Varliette* : 06 77 67 34 77

Jérémy Fermentaos : 06 70 15 07 39 ; *Anne Duplat* : 06 07 61 79 50

Centre de soins de Bourg-Argental : 04 77 39 64 16 / 2 rue du Poisor

csi.bourg.argental@orange.fr

ADMR – SERVICES À LA PERSONNE

04 77 39 79 51 / msles3vallees@fed42.admr.org

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DU NOHARET

Située à 2 km de Bourg-Argental, sur la route de Saint-Sauveur-en-Rue

Lundi et vendredi : 13h30-17h / Mercredi et samedi : 9h-12h / 13h30-17h

(Du 1^{er} mai au 30 octobre la déchetterie reste ouverte jusqu'à 18h)

Pour contacter le gardien de la déchetterie : 04 77 35 69 64

LIGNE L 12

Colombier est desservi par la ligne Bourg-Argental / Saint-Étienne – Bellevue.

Le tarif est de 2 €.

On trouvera les horaires complets de la ligne en mairie, sur les poteaux installés aux arrêts, ou sur Internet : <https://www.laregionvoustransporte.fr/communes/colombier-0>

NOS POUBELLES : mode d'emploi

À la maison:

tous les emballages

Ce dont on ne sait pas quoi faire :
(couches sales, jouets cassés, tissus souillés...)

Bouteilles vides et pots en verre
(sans couvercles & bouchons)

Déchets alimentaires



Chaque habitant est invité à trier ses déchets de cuisine afin de ne plus les jeter avec les ordures ménagères.

Les déchets de la cuisine, ainsi que les déchets du jardin (tonte, feuilles) doivent être compostés :

- dans son jardin en tas, ou dans un bac dédié (composteur)
- dans un point de compostage partagé (*un point est installé dans le village derrière la mairie*)

Les déchets de cuisine peuvent également être donnés aux animaux (poules, cochons...).



POUZZOLANE



En complément du traitement des routes à la pouzzolane, la mairie peut en fournir aux particuliers afin qu'ils puissent en mettre sur de petites distances.

Des containers peuvent être installés comme c'est déjà le cas à Martinol, dans la montée de Saint-Sabin au Mas de Cheval et au chemin des Mèlèzes. Les particuliers peuvent aussi se servir eux-mêmes à l'un des deux dépôts communaux (le Roure, et route de la Loge après la Brétière) : se renseigner en mairie.

NETTOYAGE DE LA RUE PRINCIPALE

Le premier lundi de chaque mois, à la demande de monsieur le maire, la carrière Delmonico Dorel fait passer une balayeuse dans le centre de Colombier.

Il faut éviter de se garer le long de la route le matin, pour ne pas gêner le travail du véhicule.

DIVAGATION DES CHIENS

Il est interdit de laisser divaguer les chiens par arrêté du maire du 23/11/96 : les chiens doivent être attachés ou enfermés quand ils ne sont pas sous la surveillance de leur maître.

Les propriétaires contrevenants pourront être poursuivis conformément à la loi.

LES FEUX À L'AIR LIBRE SONT INTERDITS

Heureusement, les feux des particuliers sont en nette régression, et la municipalité vous encourage à poursuivre vos efforts pour trouver d'autres solutions que le brûlage des végétaux.

C'est une pratique polluante, cause d'incendies, qui peut être avantageusement remplacée par le compostage des déchets, ou par leur transport en déchetterie : brûler 50 kg de végétaux pollue autant que faire 13 000 km avec un véhicule diesel récent !

Une contravention de 450 € peut être appliquée aux contrevenants.



LOI MONTAGNE

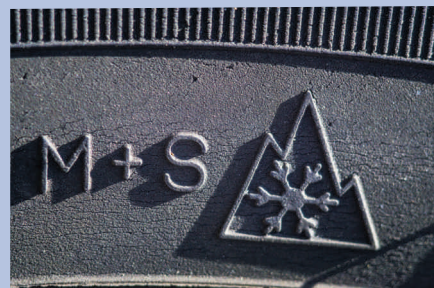
Équipements désormais obligatoires dans la commune de Colombier :

Du 1^{er} novembre au 31 mars, les véhicules devront **soit détenir dans leur coffre des chaînes à neige** (métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices, **soit être équipés de quatre pneus « hiver »**.

Les pneus « hiver », au sens du décret, sont les pneus relevant de l'appellation « 3PMSF » (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du « **symbole alpin** » et de l'un des marquages « **M+S** », « **M.S** » ou « **M&S** ».

Les pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season) n'ont pas de définition réglementaire : pour être considérés comme pneus hiver, il faut qu'ils soient estampillés « 3PMSF », ou au minimum « M+S » pour la période transitoire des 3 premières années d'application de la nouvelle réglementation.

Les véhicules portant des pneus à clous sont exonérés des obligations d'équipement.



DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

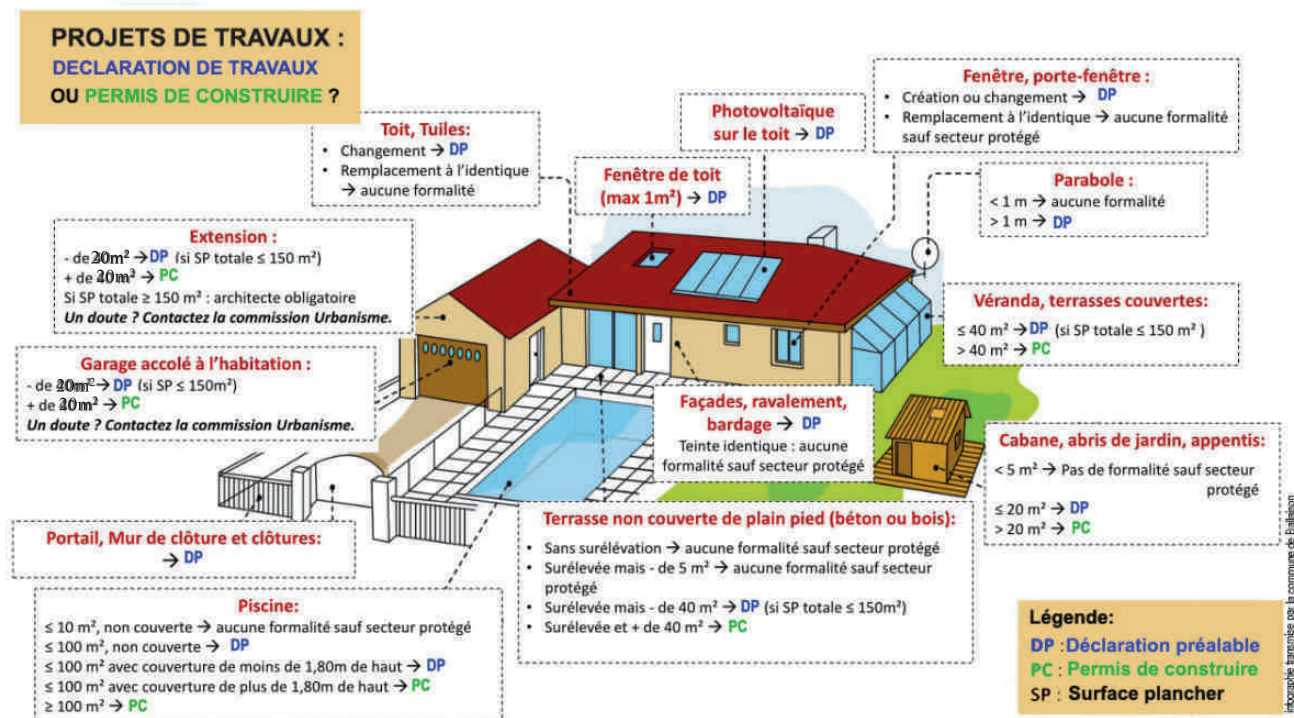
Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées par voie électronique à l'adresse : <https://sve.sirap.fr>

Le dépôt des dossiers papier reste possible au guichet de la mairie.



Architectes conseil du parc du pilat

Pour des questions relatives à l'architecture, le conseil se fait exclusivement sur RDV au 04 74 87 52 01. Il a lieu sur place ou bien lors d'une des permanences mensuelles sur le territoire.



PRESSE

Si vous souhaitez faire paraître des informations dans la presse locale, vous pouvez vous adresser à Muriel Galley, correspondante de presse auprès du Réveil : mugil@orange.fr / 06 04 48 57 72

Ses articles, toujours très pertinents et bien renseignés, peuvent aussi être consultés après parution sur le site web de Colombier d'abord sur la page d'accueil, puis à la rubrique « revue de presse » : <https://colombier-pilat.e-monsite.com/>



Restez connectés avec votre commune !

Pour cela rien de plus simple : il vous suffit de télécharger l'application ILLIWAP sur votre smartphone, et de sélectionner la commune de Colombier.

Ainsi vous serez informés des manifestations de la commune et des alentours, des offres d'emploi et de toutes les informations utiles à chaque citoyen, mises en ligne par Karine la secrétaire de mairie.



L'Ardéchoise 2025 passera à Colombier le vendredi 13 juin, après-midi.
Venez sur le passage avec vos idées afin d'animer et colorer cette manifestation!

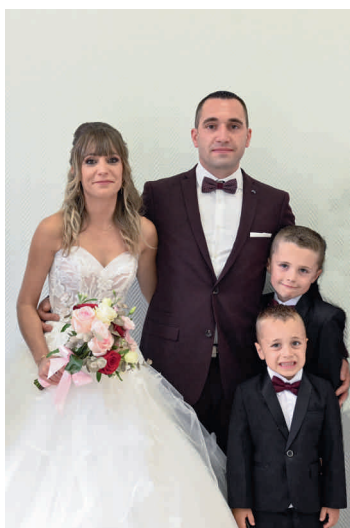
ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE

Hugo GACHE
né le 02/06/2024



MARIAGES



Jade MAGNOLON & Pierre-Olivier GOUTHEZ
mariés le 29/07/2023



Claire COQUARD & Jérôme GACHE
mariés le 28/09/2024

DÉCÈS

Laurent BASTIN, le 10 mars 2024

Madeleine ROCHE née **BRUNO**, le 14 avril 2024

Marie-Thérèse MAGNOLON, le 30 mai 2024

Georges BERNE, le 06 novembre 2024

Solange MATHEVET, le 17 novembre 2024

Une équipe de bénévoles à votre écoute.

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris.

C'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux!

En 2023 sur votre commune de Colombier sous Pilat :
L'ADMR a effectué **683 heures** pour **10 personnes aidées**.
2 personnes bénéficient de la **téléassistance FILIEN ADMR**.



Facilitez-vous la vie, avec les services de l'ADMR !

Ménage, repassage
Garde d'enfants
Aide à la personne
Téléassistance

Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)



Forte de sa nouvelle identité, l'ADMR est plus que jamais un mouvement mobilisé pour une société plus solidaire et plus inclusive !

Tous nos services peuvent ouvrir droit à des réductions au crédit d'impôt



ADMR Les 3 Vallées

16 Avenue de la Résistance
42220 Bourg-Argental

04 77 39 79 51 / msles3vallees@fed42.admr.org

Bénévole pourquoi pas vous?

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour cette mission passionnante !

Aide et soins à domicile



Accompagner les malades et leurs proches

L'Équipe spécialisée **Alzheimer** (ESA) du Pilat est un service proposé par l'ASA Groupe (aide et soins à domicile). Financé à 100% par l'Assurance maladie, l'ESA permet aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée de bénéficier d'un **accompagnement à domicile** sans condition d'âge. Le but : stimuler la mémoire, travailler les capacités afin de limiter la perte d'autonomie et accompagner les aidants dans la compréhension de la maladie de leur proche. L'équipe intervient sur 3 mois, renouvelable tous les ans.

Pour pouvoir en bénéficier, parlez-en à votre médecin. C'est sur la base de sa prescription médicale que l'équipe peut intervenir.

Renseignements au 04 75 39 21 75, ou contact@myasa.fr, ou myasa.fr, ou nos réseaux sociaux Facebook, Instagram et LinkedIn : ASA Groupe santé autonomie.



OUVERTURE DE LA MAISON DE SANTÉ DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

Le bâtiment choisi se situe au cœur du village, à proximité de la pharmacie et des places de stationnement. Il a été entièrement rénové pour offrir le meilleur confort possible (nouvelle chaudière, changement des menuiseries, isolation des murs, ascenseur...).

Les professionnels se sont constitués en SISA (Société interprofessionnelle de soins ambulatoires) pour une meilleure coordination des soins.

Plusieurs professionnels de santé vous y accueillent. Ainsi, vous pourrez retrouver :

Les docteurs : Jean-Michel Coffy, uniquement sur RDV tous les jours (sauf le mercredi) et Marie Strietzel, uniquement sur RDV tous les jours (sauf le jeudi) Prise de RDV au 04 77 51 56 55 ou sur DocRendezvous.

Florine Chazottes, **sage-femme** : sur RDV au 06 03 13 49 07 ou sur Doctolib

Le cabinet infirmier : permanence du lundi au vendredi de 8h à 8h30 :
Émilie Gery : 06 87 31 24 27
Émilie Varliette : 06 77 67 34 77
Anne Duplat : 06 07 61 79 50
Jérémy Fermentaos : 06 70 15 07 39

Julie Jany, **kinésithérapeute** : sur RDV les lundis, mardis, jeudis et vendredis
Prise de RDV au 07 59 68 28 17 ou sur Doctolib

Bastien Granjon, **ostéopathe** : sur RDV au 06 46 07 10 35

Illusion d'optique, **opticien** : les mardis de 9h à 12h et l'après-midi sur RDV au 09 67 00 64 96

Des Racines à la Cime

Nous sommes une jeune association qui veut promouvoir la *création de vergers* sur terrains publics ou privés et la *préservation de variétés* arboricoles locales et anciennes. Nous assurons la gestion de 4 terrains sur le territoire du Pilat.

Nous organisons régulièrement des *ateliers plantations, tailles et greffe*. Nous faisons également des interventions dans les écoles autour du fruit et de l'arbre.

Vous avez un vieux verger sur lequel poussent des variétés de fruitiers et vous souhaitez préserver ce patrimoine local ou ancien ? Contactez-nous !

Nous sommes à la recherche de personnes intéressées par les fruits, la préservation et la multiplication des arbres fruitiers et des espèces locales et anciennes.

Des nouvelles du verger conservatoire de châtaigniers !

Nous avons fait un état des lieux et voici le bilan : certaines greffes sont mortes mais les porte-greffes sont encore vigoureux. Nous allons donc refaire des greffes pour essayer de respecter la diversité initialement prévue dans le plan de plantation. Certains arbres sont morts, nous aurons à cœur de semer et faire croître de nouveaux petits châtaigniers pour les remplacer et nous les grefferons quand ils seront bien implantés.

Des nouvelles des pommiers du monument aux morts !

Deux pommiers ont été plantés l'hiver dernier, il s'agit de deux variétés aux noms symboliques : un pommier Liberty et un pommier La Nationale. Ce sont des variétés rustiques et savoureuses.



desracinesalacime@mailo.com

ASSOCIATION « PAS À PAS »

L'association PAS À PAS (Pôle Autour de la Santé, de l'Activité Physique Adaptée et du Sport), est une association loi 1901, créée par et pour des personnes fragilisées, en collaboration avec une experte dans le domaine de l'APA et de l'éducation pour la santé : Florence Odin, éducatrice en Activité Physique Adaptée (APA).

→ Une association orientée vers la santé et le OSER BOUGER

L'objet de PAS À PAS, tel que défini dans les statuts, est de maintenir/améliorer l'état de santé et la qualité de vie des personnes en agissant sur 3 déterminants de la santé : l'activité physique, la sédentarité et l'alimentation.

PAS À PAS aide, pas à pas, les personnes fragilisées par la maladie et/ou l'avancée en âge à développer leur pouvoir de bouger et d'agir, en vue de maintenir/améliorer leur qualité de vie et de vivre au mieux leur quotidien.

- **Public ciblé** : personnes fragilisées par la maladie et/ou l'avancée en âge et leur entourage. Touche principalement des seniors de + de 70 ans

- **Actions proposées** : entretien APA individuel réalisé par un éducateur APA, aide à la connexion par téléphone et en visio

- **Pratique** : APA en visio, marches adaptées dans le parc du Pilat, yoga en visio, sophrologie

- **Séances santé autour d'une thématique** : alimentation, prévention des chutes, un défi marche

Contact mail : asso.pasapas42@gmail.com

Site web : <http://asso.pasapas.free.fr/>

Engagé pour vivre au mieux le quotidien



venez exprimer votre potentiel à bouger
avec vos spécificités et vos envies

TRAVAUX COMMUNAUX



Maitre d'ouvrage :
Mairie de COLOMBIER
3 place du 19 mars 1962
42220 COLOMBIER

Remplacement de la station d'épuration du bourg de Colombier

Maitre d'œuvre :
SINBIO SCOP Agence Rhône Alpes
2 rue Emile Fournier
69210 L'ARBRESLE

Entreprises de travaux :

PEREIRA-FTP
TRAVAUX PUBLICS
PEREIRA FTP
755 Route de Balais
07340 TALENCIEUX

S.I.C. épur
SIC EPUR
749 Rue des Assomptionnistes
07430 DAVEZIEUX

Montant des travaux :
180 806.63 € HT – 216 967.96 € TTC

Avec les participations financières de :

ETAT
Loire
LE DÉPARTEMENT

PRÉFET DE LA LOIRE

Voirie

ACTUALITÉS

Pluies torrentielles du 17 octobre

Chemin des Valottes



Piste de Goarnet



Moulin Combarot



Les Scies

Chemin du Crozet



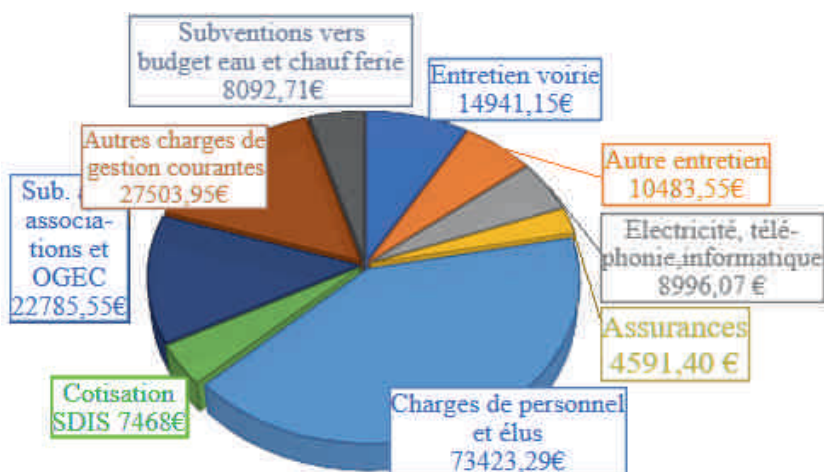
La scie du Mantel

Moulin Michel

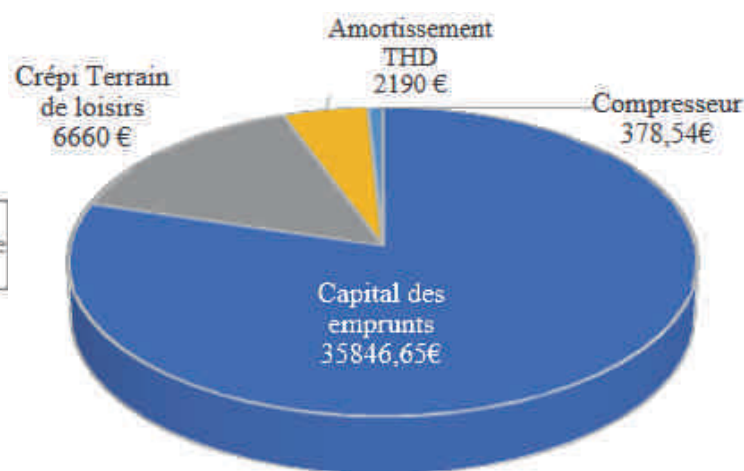


BUDGET

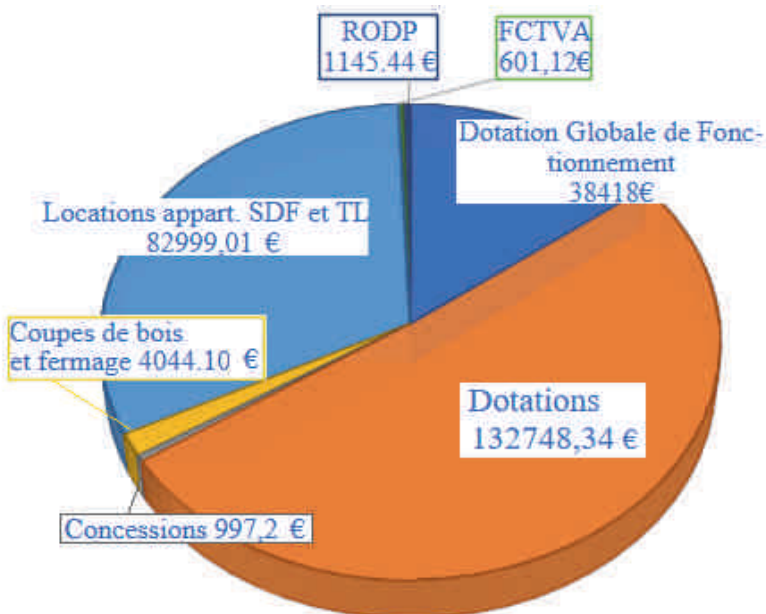
Dépenses de fonctionnement



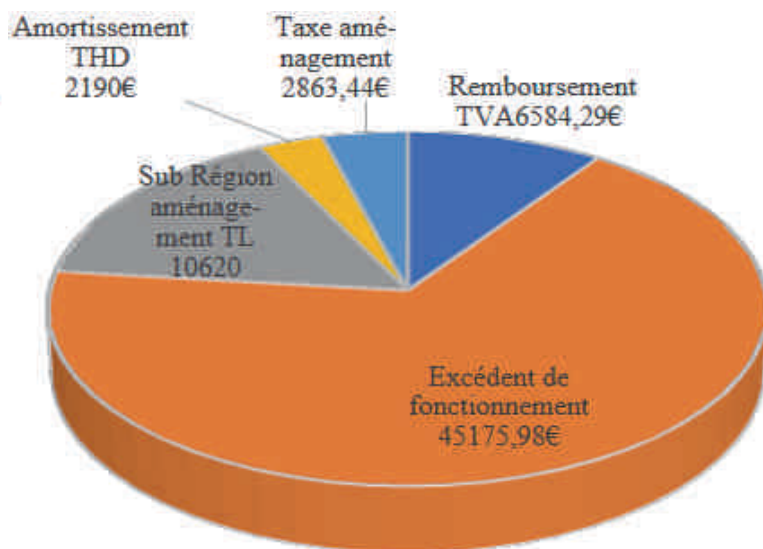
Dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



EAU & ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement

Contrôle assainissement	984,80 €
Analyses d'eau	1 247,72 €
Aide technique MAGE	500,00 €
Fournitures d'entretien	424,64 €
Intérêts emprunts et frais de dossier	8 606,72 €
Amortissement travaux 2023	31 648,77 €
Provisions des créances	641,00 €
Redevances Agence de l'eau	5 166,00 €

Dépenses d'investissement

Capital emprunt	5 633,94 €
Amortissement subvention 2023	13 793,00 €
Frais d'études	6 360,00 €
Raccordement réseau eau potable	3 836,40 €
Réhabilitation station épuration	175 021,00 €

Recettes de fonctionnement

Facturation eau	38 173,33 €
Refacturation contrôle assainissement	248,00 €
Subvention budget communal	2 065,96 €
Participation raccordement eau potable	2 000,00 €
Amortissement subvention 2023	13 793,00 €

Recettes d'investissement

Récupération TVA	6 079,86 €
Affectation en réserves	24 035,88 €
Emprunt pour station épuration	225 626,00 €
Amortissement travaux 2023	31 648,77 €

CHAUFFERIE

Dépenses de fonctionnement

Plaquette forestières	7 498,80 €
Abonnement fibre	512,00 €
SIEL	9 056,16 €

Recettes de fonctionnement

Refacturation chauffage	11 217,33 €
Subvention budget principal	6 026,75 €

Pilat Watt



Une centrale villageoise dans les Monts du Pilat : rejoignez PILAT WATT !

Son objectif ?

Produire de l'électricité solaire, ici, sur notre territoire, tout en impliquant les citoyens et les collectivités locales.

Mais une centrale villageoise, c'est quoi ?

C'est une façon simple et efficace de produire de l'énergie verte à l'échelle locale. En installant des panneaux solaires sur de grandes toitures (bâtiments publics, fermes, entreprises), PILAT WATT génère une électricité propre et la redistribue aux habitants et structures qui participent au projet.

L'intérêt ?

- Devenir acteur de la transition énergétique, directement depuis votre territoire.
- Réduire votre facture d'électricité grâce à une électricité locale, à coût stable et indépendante des grandes fluctuations du marché. Le prix prévisionnel est d'environ 0.15€/kWh Hors taxes.
- Contribuer au développement économique local, tout en respectant l'environnement.

Pourquoi rejoindre PILAT WATT ?

En devenant actionnaire, vous participez activement au projet. Une action coûte 100 € (vous pouvez en acheter plusieurs) et permet de soutenir les études, les diagnostics et l'installation future des panneaux.

Où en est le projet ?

Pour l'instant, PILAT WATT recense des toitures adaptées. En 2025, l'objectif est de finaliser les études techniques et les diagnostics. L'installation des premiers panneaux solaires est envisagée courant 2025 ou début 2026.

Ce n'est pas tout !

PILAT WATT organise aussi des commandes groupées de kits photovoltaïques en partenariat avec Solarcoop, une coopérative qui favorise l'autonomie énergétique des particuliers. Ces kits, faciles à installer, permettent à chacun de produire une partie de son électricité chez soi et de réduire sa dépendance au réseau électrique. Une belle solution pour économiser et agir pour la planète !

Contactez-nous : contact@pilatwatt.fr
Découvrez-en plus : www.pilatwatt.fr



La forêt du Pilat face au dérèglement climatique

Aujourd'hui, le dérèglement climatique engendre une modification profonde et rapide des conditions de vie des arbres qui impactent la croissance et la vitalité des forêts : canicules, sécheresses, tempêtes, neiges lourdes, gelées tardives, orages violents, grêle... Pour faire face aux évolutions rapides du climat, la forêt du Pilat doit s'adapter. La gestion des forêts nécessite également d'être repensée, optimisée sur le temps long afin :

- d'offrir un maximum de résilience à l'écosystème forêt,
- de continuer à produire du bois de qualité,
- d'assurer les autres fonctionnalités forestières (services rendus aux écosystèmes, paysage, usages récréatifs, ...).

Alimenté des dernières publications scientifiques, le Parc du Pilat a travaillé avec les acteurs de la forêt et propose en 5 points des modalités de gestion qui peuvent s'appliquer face à ces nouvelles règles du jeu.

Les pistes préconisées vont dans le sens d'une gestion de la forêt en mélange d'essences et à couvert continu (sans coupe rase). Ces modalités renforcent la capacité des forêts de faire face aux perturbations climatiques et répondent en même temps aux enjeux économiques, de biodiversité et sociétaux de la forêt du Pilat.

Lors d'ateliers collectifs, élus et experts de la forêt ont travaillé à une stratégie d'adaptation au dérèglement climatique dans le domaine forestier. Soixante-huit actions ont été définies et sont à mener dès à présent ou à horizon plus lointain par l'ensemble des acteurs locaux de la filière forêt-bois.

Cette stratégie a été résumée dans une fiche synthétique de 4 pages, distribuée aux propriétaires forestiers.

[La Fiche info La forêt du Pilat face au dérèglement climatique est disponible en téléchargement sur le site web du Parc du Pilat.](#)



Cette année les élèves étaient contents de retrouver l'école, avec des petits nouveaux motivés et déjà très à l'aise, pour commencer une nouvelle année pleine de nouveaux projets tant sportifs que culturels.

L'équipe s'est reconstituée après le départ de Morgane et Chloé qui ont réussi leurs examens et concours et continuent toutes deux leurs études, avec l'arrivée de Éloi et Chloé, et un service civique qui viendra nous prêter main forte à partir de janvier 2025.

Nous avons continué nos découvertes et rencontres jusqu'en juin 2024, avec la rencontre de nouveaux paysages et d'autres cultures en suivant le 4L TROPHY. Mais aussi, et plus près de chez nous la forêt du Pilat et ses ressources avec la naturopathe Nathalie Fosse.

La sécurité et le travail des sapeurs pompiers n'ont plus de secret pour les élèves de l'école qui ont expérimenté les conditions d'un incendie simulé et des gestes de premiers secours avant de se rendre à la caserne de

Saint-Julien pour de vrais ateliers découvertes.

Cette année les activités sportives reprennent de plus belle à l'école, avec toujours la fourniture des kits sportifs de l'UGSEL, et également en association avec le service sportif de la Mairie de Bourg-Argental qui permet aux enfants la découverte du judo cette année, et toujours la natation au retour des beaux jours, à la piscine de Bourg-Argental.

Le CSA Rugby Annonéen et la Fédération française de Handball continuent également l'initiation à ces sports grâce aux éducateurs sportifs qui se déplacent jusqu'à l'école.

Culture et musique sont toujours au programme avec la coopération de « Jazz au sommet » qui nous propose chaque année pour la rentrée une découverte musicale, cette année avec « les mangeurs d'avions » venus à l'école avec un spectacle riche et drôle à la fois.

Cette année un nouveau projet de classe verte se met en place au printemps, toujours vers le sud, pour découvrir un nouveau patrimoine culturel et rencontrer enfin les correspondants d'une petite école d'un village provençal à Chateauneuf-de-Gadagne.

Toutes ces activités et découvertes peuvent se faire grâce à la participation de tous lors des actions et manifestations organisées par l'école, et la dynamique sans faille des parents d'élèves.

Que cette nouvelle année nous permette à tous de vivre encore de grands et beaux moments au sein de notre petite école...

Myriam RICHARD

École Source du Pilat, Le Bourg, 42220 COLOMBIER





En cette rentrée 2024, l'école Source du Pilat compte 18 enfants dont l'entrée de 5 toutes petites sections.

Notre belle école fonctionne grâce aux associations : l'OGEC et l'APEL, chacune ayant un rôle bien défini.

L'OGEC joue un rôle d'organisation et de gestion des locaux et du personnel. Cette année encore nous prévoyons des travaux d'isolation, pour limiter les déperditions de chaleur et réduire les charges liées au chauffage.

Nous souhaitons la bienvenue à Prune Huc, notre nouveau membre qui entre au bureau pour soulager et remplacer notre trésorier Lionel Da Fonseca.

L'APEL est l'association des parents d'élèves. Elle est à l'origine de nos différentes manifestations (soirée dansante, matinée caillette, bourse aux jouets, soirée théâtre, vide grenier...). Ses actions aident notre belle école à continuer de vivre et permettent d'aider aux financements de sorties scolaires (piscine, classe verte) et à l'organisation du spectacle de Noël.

Cette année notre président, Cyril Duclos, tire sa révérence. Il est remplacé par Éric Oriol et Sarah Hannoune vient seconder Céphéide Jurdic à la trésorerie.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont investies au sein des associations, ainsi que vous tous pour votre participation et votre soutien lors de nos différentes manifestations.

Bureau OGEC

Président : Cyril Duclos

Vice présidente : Vivianne Rouchouze

Trésorier : Lionel Da Fonseca

Trésorière adjointe : Prune Huc

Secrétaire : Christine Blachon

Membre : André Gache

Bureau APEL

Président : Éric Oriol

Trésorière : Céphéide Jurdic

Trésorière Adjointe : Sarah Hannoune

Secrétaire : Claire Coquard

Membre : Séverine Colliat



La forme de gestion collégiale a pris fin à la dernière assemblée générale suite à la démission de l'ensemble du conseil d'administration. Ne voulant pas laisser cette association en sommeil, j'ai donc proposé ma candidature. Bernadette Jamet m'a rejoint avec quatre autres personnes et désormais le club Loisirs amitiés Colombier-Graix est géré de cette façon : 2 co-présidents, 2 trésoriers, 2 secrétaires.

Cette formule a permis de faire vivre les animations à savoir un concours de belote avec 86 doublettes le 21 avril 2024, d'organiser les rencontres les lundis de 14h à 18h tous les 15 jours.

Le 1^{er} juillet nous avons servi des grillades, salades à volonté sur le terrain de loisirs pour annoncer les congés estivaux avec un petit cadeau pour les per-

sonnes nées entre le 1^{er} janvier et le 30 juin. Nous avons refait le 30 décembre à la salle des fêtes un repas pour clore l'année 2024 encore plus festif et les personnes nées entre le 1^{er} juillet et le 30 décembre n'ont pas été oubliées.

Nous organiserons un ou deux voyages d'une journée en 2025. Nous remercions le père curé pour le partage de la salle paroissiale avec les membres du club. Cela a permis d'organiser des jeux de cartes les vendredis et surtout d'entretenir la palabre du soir. En Afrique, il y a des arbres à palabre, endroits où les villageois se retrouvent pour discuter ou papoter. Merci à Marie-Odile Oriol pour l'organisation du vendredi.

Le club Loisirs amitiés Colombier-Graix a 62 adhérents et le

lundi 13 janvier à 14 h à la salle des fêtes de Colombier se tiendra l'assemblée générale annuelle. Toutes les personnes qui désirent nous rejoindre seront les bienvenues. Le coût de la carte est de 20 €, cette carte donne droit à des réductions (Groupama, certains magasins). Nous pouvons proposer d'autres activités. Vélo, marche par petits groupes exemple : la marche du jeudi, le vélo du mercredi, du dimanche matin.

La première vocation du club c'est l'amitié, le partage, l'entraide et surtout une façon de sortir de l'isolement.

Bonne année 2025, bonne santé à vous et vos familles.

Jean-Paul Vallot



COMPOSITION DU BUREAU :

Co-présidente : Bernadette Jamet

Co-président : Jean-Paul Vallot

Trésorière : Josiane Blachon

Trésorier adjoint : Michel Oriol

Secrétaire : Arlette Dumas

Secrétaire adjointe : Dominique Odouard Abadie



CHASSE

Bonjour à tous, le nombre de sociétaires atteint 44 membres pour la saison 2024/2025, grâce notamment à de nouveaux jeunes chasseurs de la commune ou des alentours. La population de lièvres est en légère baisse pour cette année, ce qui nous a conduit à diminuer nos prélèvements. Il semblerait qu'il en soit de même pour le chevreuil, bien que la saison ne soit pas terminée. Du changement au niveau du bureau est intervenu en cours d'année avec Jérôme Blachon qui a succédé à Serge Martel au poste de président, ce dernier restant impliqué dans l'association en tant que vice-président. Les chasseurs remercient tous les participants aux différentes manifestations organisées et vous souhaitent leurs meilleurs vœux.



M. Jean SAVIN (à gauche), doyen de la société de chasse (88 ans) toujours fidèle au poste !

PÉTANQUE

AMICALE PÉTANQUE DE COLOMBIER



Comme chaque année *la matinée boudin* clôture la saison qui a été riche en émotion et en activités. Il a été organisé pour la première fois un *marché semi-nocturne* en mai qui a eu un grand succès

auprès des exposants et des visiteurs.

Le rendez-vous est pris pour l'année 2025.

Les manifestations habituelles ont eu beaucoup de participants comme les années précédentes.

L'Amicale Pétanque a fêté ses 40 ans d'existence en Juillet. Membres et anciens membres étaient invités avec leurs conjoint(e)s. La centaine de personnes a pu apprécier le buffet et son petit texte rempli d'émotion rappelant toutes ces années de nostalgie passées avec les pétanqueurs de l'association et des clubs voisins.

Mais au mois de novembre notre Georges nous a quitté. Tous ces bons et inoubliables moments passés ensemble resteront dans nos mémoires. Même sans sa présence physique il sera parmi

nous à table, dans nos rassemblements... comme tous nos membres disparus et dont on évoque souvent les souvenirs.

Un chèque de 400 euros, résultat de la tombola du 15 août sera remis à Neuro 63.

Si des personnes désirent nous rejoindre, celles-ci seront les bienvenues pour faire vivre notre Amicale de Pétanque et surtout se rencontrer, partager, se divertir, rire...

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 9 mars 2025 à 10h.

L'Amicale Pétanque vous souhaite à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et une bonne santé.

Amicalement vôtre.



40 ans Amicale
Pétanque de Colombier

ACTEURS LOCAUX

GAEC du Vernolon

Éleveur caprin
04 77 51 58 40
06 29 58 40 55

Les chambres et tables d'hôtes du Vernolon

04 77 51 50 07

Ferme du Prince Charcuterie fermière

04 77 51 52 45

Gache Motoculture

Maxime Gache
06 95 03 13 58

Gîte le Colombaret

6 personnes / 70m²
René Oriol
04 77 51 57 85
06 79 84 80 58

Gîte le Croquant

Cellard Mireille
06 30 15 54 36
04 77 51 56 16

Élec service

Gaël Mouton électricien
06 81 95 44 56

Bonnefoy André

Entreprise de
travaux forestiers
06 87 74 80 46

Borne Sophie

L'Instant Pilat
Massages / Spa
07 88 81 27 56

Charlotte Sabot

Ostéopathe à domicile
07 61 17 93 80
cabinet.charlottesabot@gmail.com

Gîte l'Arrivée

De 4 à 15 personnes
Balandreau/Brunon
06 34 12 30 52
06 10 48 35 19

Croix de Saint-Sabin
Restaurant, hébergement
spécialité : Chapeau du Pilat
04 77 51 50 34

Gîte la grange de Léobin
Le Sauzet

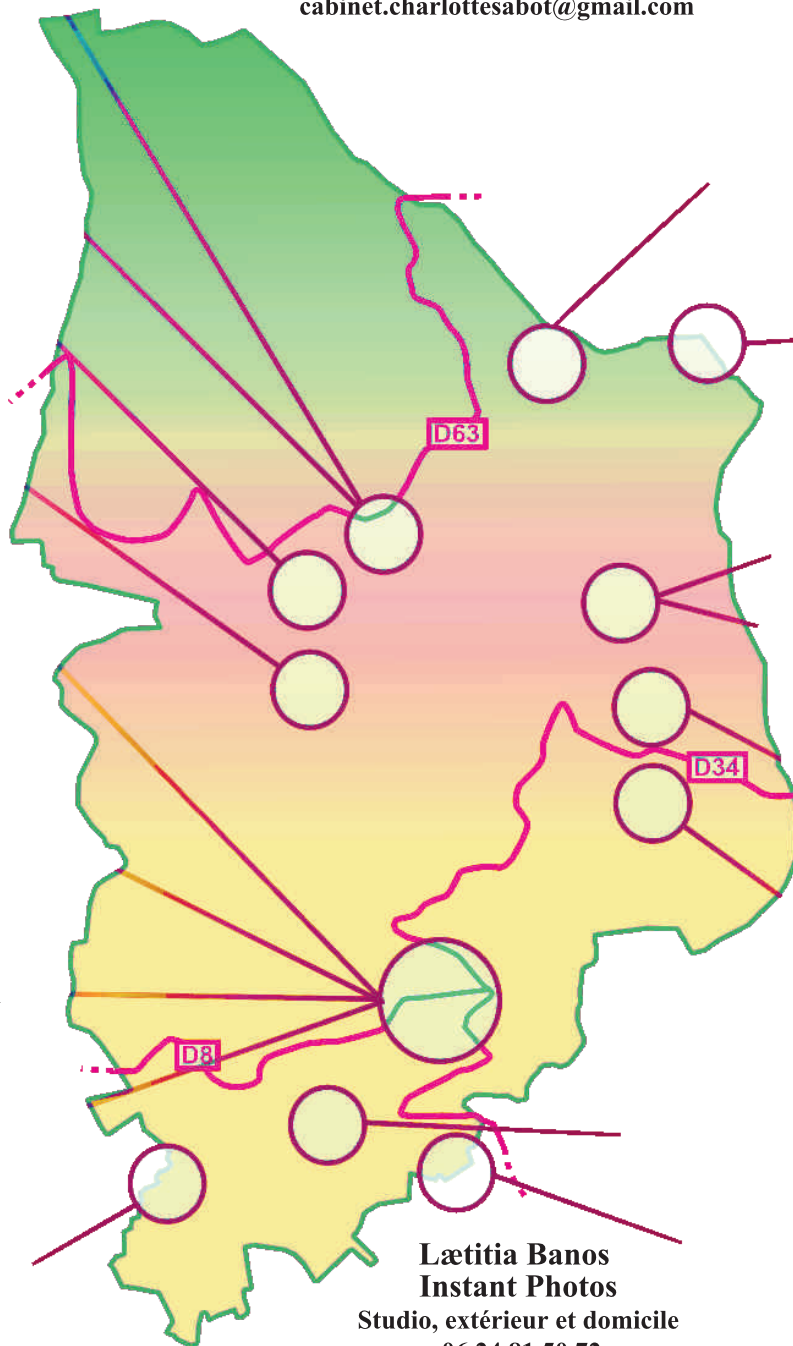
Gîte « Les Hirondelles »
8 personnes / 140 m²
J.P & Annie Vallot
06 20 91 61 74

Ferme Girodet
« Le Sauzet »
Vente caissettes veau-boeuf
04 77 51 54 38

Éric Delarre
Multi-Services
06 09 81 14 57
delarre.eric@gmail.com

Akhapilat
Thomas Mosnier
Accompagnateur
montagne VTT
akhapilat.business.site
06 88 96 79 71

Delmonico Dorel
La pierre dans tous ses états
04 75 03 11 00



Lætitia Banos Instant Photos

Studio, extérieur et domicile
06 24 81 50 72
instantphotos42@gmail.com



Après des études qui m'ont conduite vers un métier administratif en ville, je réalise qu'il est parfois difficile de consommer local avec un emploi du temps bien chargé. C'est ainsi qu'est née l'idée de créer un drive de produits locaux, en plein cœur du parc du Pilat. J'ai choisi le nom « Croquan'bulant » pour faire un petit clin d'œil aux habitants de Colombier.

Le site web lecroquanbulant.fr vous propose les produits de plus d'une dizaine de producteurs

locaux : yaourts, fromages, légumes, fruits, viandes, charcuterie, œufs, miel, jus de fruits, bières, vins...

Commandez facilement en ligne et choisissez votre point de retrait :

- Mardi à Saint-Julien (17h-20h)
- Mercredi à Bourg-Argental – Station Total (17h-20h)
- Jeudi à Saint-Étienne
- Vendredi à Saint-Sauveur
- Dimanche à Colombier – Place de la mairie (10h30-12h30)

Amandine Blachon

LES RÉJOISSANCES DE 2024 EN IMAGES !



Repas des anciens à la salle des fêtes

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2025

- Banquet fin chasse : Samedi 1^{er} mars (salle des fêtes) **Chasse**
- Assemblée générale : Dimanche 9 mars (salle des fêtes) **Pétanque**
- Soirée dansante : Samedi 22 mars (salle des fêtes) **APEL**
- Matinée saucisse / Concours de belote : Dimanche 30 mars (salle des fêtes) **Chasse**
- Ouverture des vendredis : Vendredi 4 avril (terrain de loisirs) **Pétanque**
- Banquet de chasse : Samedi 5 avril (salle des fêtes) **Chasse**
- Théâtre Roiffieux : Samedi 12 avril (salle des fêtes) **APEL**
- Assemblée Générale : Vendredi 6 juin (salles des fêtes) **Chasse**
- Marché nocturne : Samedi 24 mai (terrain de loisirs) **Pétanque**
- Rencontre inter sociétaires : Samedi 7 juin 2025 (terrain de loisirs) **Pétanque**
- Vide grenier : Dimanche 8 juin (terrain de loisirs) **APEL**
- Fête d'été : Samedi 5 au dimanche 6 juillet (terrain de loisirs) **APEL / Chasse**
- Concours de pétanque : Vendredi 15 août 2025 (terrain de loisirs) **Pétanque**
- Tir aux pigeons : Samedi 30 au dimanche 31 août **Chasse**
- Matinée boudin : Dimanche 7 décembre 2025 (salle des fêtes) **Pétanque**
- Assemblée générale : Dimanche 8 mars 2026 (salles des fêtes) **Pétanque**



Les Classes en 4